

LE CHEF DE CABINET

Références à rappeler :
CAB IV/2 - PE/PB
R011998.02.1

Monsieur le Secrétaire Général,

Par lettre du 14 septembre 2007, vous avez à nouveau fait part au Premier Ministre des inquiétudes exprimées par le Syndicat Indépendant de la Police Municipale quant aux conditions d'emploi des agents de surveillance de la voie publique.

Compte tenu de l'objet de votre démarche, Monsieur François FILLON m'a chargé de transmettre votre correspondance à Madame Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, déjà saisie par nos soins de ce dossier, en lui recommandant de l'examiner avec toute l'attention qu'il requiert.

Vous serez tenu directement informé de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Pour le Premier Ministre
Le Préfet, Chef de Cabinet*



Franck ROBINE

*Monsieur Philippe STEENS
Secrétaire Général du Syndicat Indépendant
de la Police Municipale
139, rue des Poissonniers
75018 PARIS*